

LES ADDICTIONS (alcool / stupéfiants) ET LA CONDUITE

Quelques chiffres :

En France, l'alcool est responsable d'un accident mortel sur 3 dont 2/3 de nuit. Le risque d'être responsable d'un accident mortel est multiplié par 18 chez les conducteurs alcoolisés. Les stupéfiants sont présents dans 15 % des accidents mortels. Le cannabis est le produit illicite le plus souvent détecté, souvent associé à l'alcool dans les accidents mortels.

Dans le Doubs, l'alcool est chaque année présent dans une cinquantaine d'accidents corporels. En 2020, 10 personnes (sur 24 tués) ont perdu la vie dans un accident impliquant un conducteur alcoolisé et ce malgré le confinement et avec des taux parfois très élevés. Concernant les stupéfiants sur la route, ils ont engendré le décès de 4 personnes en 2020 (5 en 2019 et 7 en 2018).

Alcool : le flou du volant :



L'alcool a une influence sur la conduite, même après un seul verre. Champ de vision rétréci, coordination des mouvements perturbée, temps de réaction plus élevé, sentiment de sur-confiance... : en résumé, vous n'êtes plus maître à bord.

Pour en savoir plus : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/dangers-de-la-route/lalcool-et-la-conduite>

Stupéfiants : connaissez-vous les risques ?



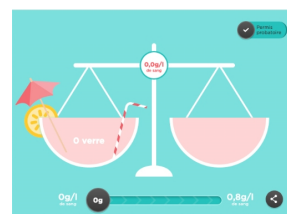
Prendre des stupéfiants a des conséquences sur votre conduite : baisse de vigilance, mauvaise coordination, sentiment d'assurance et de contrôle de soi qui provoque un comportement irrationnel au volant.

Pour en savoir plus : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/dangers-de-la-route/la-droque-et-la-conduite>

Et le code de la route ?

En France, il est interdit de conduire avec un taux d'alcool dans le sang supérieur à 0,5 g/l. De plus, la prise de stupéfiants est illégale, au volant elle peut être fatale. Mais quelles sont les sanctions encourues ?

Testez vos connaissances : sur l'alcool :



https://modules.securite-routiere.gouv.fr/module_alcool.html
sur les stupéfiants :
https://modules.securite-routiere.gouv.fr/module_drogue.html



Témoignage :



Découvrez le témoignage d'Alan, accidenté de la route :
<https://www.youtube.com/watch?v=XgU9QqIRzX0>



Un café permet d'accélérer l'élimination de l'alcool/

FAUX. Le café est un stimulant qui donne un effet « coup de fouet » mais il ne réduit en aucun cas la quantité d'alcool dans le sang.

Pour commencer, vous êtes ?



Réviser les notions de sécurité routière en vous amusant grâce à notre e-learning !

3 scénarios disponibles : <http://bit.ly/e-learning-SR>

Vous souhaitez en savoir plus ?

Rendez-vous sur le site de la Maison de la Sécurité Routière du Doubs (MSR25) :
<https://bit.ly/MSR-25>